CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Un carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNE DE PAQUEBOTS:

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT :

NAVIRE LOUISVILLE.
CAPITAINE PRICE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Novembre,	13 Octobre,
20 Février,	28 Décembre.
20 Avril,	13 Mars,
5 Juillet,	28 Mai,
20 Septembre,	13 Août.

NAVIRE NASHVILLE,
CAPITAINE RATHBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	28 Mars,
20 Juillet,	13 Juin.
5 Octobre,	28 Août.

NAVIRE NATCHEZ,
CAPITAINE REED.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Décembre,	13 Novembre,
5 Mars,	28 Janvier,
20 Mai,	13 Avril,
5 Août,	28 Juin,
20 Octobre,	13 Décembre.

NAVIRE CRÈOLE,
CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Janvier,	28 Novembre,
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	28 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	28 Septembre

NAVIRE HUNTSVILLE,
CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Janvier,	13 Décembre,
5 Avril,	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	28 Juillet.
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et à plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier, **HOPE,** doublé et chevillé en cuivre, capit. Galt, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

HARRISON, BROWN & CO,
18 av rue Royale, No. 117.

A FRETER:

Le brick de première classe, **PANAMA,** doublé et chevillé en cuivre, capitaine Knox, de 250 tonneaux. S'adresser à

22 mars J. OGDEN & CO.

PIANOS FORTES DE LONDRES.

RECU par le Queen Adelaide, de Liverpool, et à vendre par les soussignés,

3 pianos à buffet de la fabrique de Wornum, en bois de Rose et à glaces, d'une qualité très supérieure, à 6 1-2 octaves.

1 do. do. en beau bois d'Acajou à glaces.

3 do. carrés de la fabrique de Tomkinson, à 6 1-2 octaves, sommiers prolongés, en fer, d'une qualité de son remarquable.

2 piccolos de Robert Wornum. Tous ces instrumens sont garantis par

E. JOHNS & CO,
2 mai rue de Chartres, No. 113.

$ DE RECOMPENSE.

Pour quiconque arrêtera et conduira à la geôle, la mulâtresse nommée **ELLEN** ou **ELLENA,** âgée d'environ 20 ans, taille de 5 pieds, elle n'a aucune marque sur la figure, mais quand on lui parle elle sourit presque chaque fois en répondant.

Les capitaines de navires et bateaux-à-vapeur sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord, sous les peines de la loi.

ARTHUR FORTIER,
3 mai—15 rue Conti, No. 13.

Vin de Côte, Huile d'olive, Bouteilles &c.

EN débarquement du navire Carolinian, de Marseille, et à vendre par les soussignés,

150 barriques vin rouge,
200 douzaines huile d'olive grandes bouteilles,
100 demi douz. do do,
100 caisses vermicelle,
200 paniers bouteilles vides,
15 balles bouchon de 30,000 chaque.

CARRIERE & BORDUZAT,
1 mai No. 11, rue St. Louis.

AU magasin de **CHARLES MONROSE,** rue de Chartres, No. 86.—Reçu et à vendre, un grand assortiment de Cancoins brodés, en bobinet; Cols rabattants, brodés ; Fichus; Robes de batiste imprimé, du dernier genre, &c. 26 avril

RECUS par les derniers arrivages d'Angleterre et à vendre par le soussigné, au No. 55, rue de la Levée.

Fers à repasser, fil de fer et de cuivre ; Pots d'étain, porte-bouteilles, cercles en cuivre et en feuille; Boîtes en fer-blanc vernissées pour papiers, avec des serrures patentées; Grecques à café (plaques) de diverses grandeurs; Poignées de rideaux, ratières et sourcissières en fil de fer, Serrures patentées, pour bureaux, tiroirs, coffres, buffets, et moulles; Colliers et chaînes pour chiens, poiles à poudre en cuivre; Eperons plaqués et en cuivre à la Suwarrow; Fusées à coussinets assorties, pantures combrées à plaque; Razoirs et couteaux de poche très-aius; Couteaux de tables et couteaux et fourchettes de toutes qualités; Egoines de Spears et C[illegible] à repasser pour enfants; Couteaux et estailles [illegible]cher, assortis, Loquets de toutes qualités; Tenoux [illegible]ais, façon française, de toutes grandeurs; Moulins à café de Park, extra-fins, Moulins à café, carrés; Clés à vis assorties de 10 à 20 pouces, très-fortes; Lames pour forgerons, égoines, passepartout, scies de moulin &c.; Compas de proportion et compas à ressorts, rapps à chevaux; Rappes fines, pour ébénistes, bonilloires et poissonnières; Casseroles plates et rondes, marteaux d'ingénieurs: Moulins à mais de Park et de Corn de Nos. 1 à 10; Tilles, haches et cassetêtes pour tonneliers et charpentiers; Pitons de lits, roulettes en fer, compas de proportion, pour les charpentiers de navires; Anneaux et boutons en cuivre à vis; guimbardes en cuivre et en fer, vis à bois, assorties; Bigornes de tonneliers, rivets de tonneliers; Cadenas en cuivre et en fer de toutes grandeurs et qualités; Truelles à maçons de Brades, ciseaux et gouges d'ébénistes et charpentiers; Mortiers en fer et en cuivre avec pilons; Soupières, planies, balances en cuivre étamé assorties de 12 à 16 pouces; Roulettes à chassés; loquets, polis et vernissés; Grils très-forts, assortis de 10 à 18 lames, faucelles No. 1 à 4; Poêles à frire de toutes qualités, couplets pour coffres &c.; Poignées en cristal, plaquées ; Anneaux de tentes en fer et en cuivre ; avec un assortiment général de Fournitures de navires et de clincaillerie. Aussi de Philadelphie et New-York. Un assortiment de peinture blanche et de couleurs diverses poil à enduire en barils et en boucaude, colle-forte américaine braie, goudron et résine.

16 av F. PASCAL.

VINS—100 paniers vin de Champagne, 100 caisses de vin de Bourgogne mousseux; 10 pipes de 8 ans de vin de Madère de choix; 150 tonneaux de vin de Marseille; 20 barils de vin imitation de Madère; 100 caisses de vin de Bordeaux ; le tout ayant droit au drawback, à vendre par

4 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

A VENDRE A BON MARCHE.

UN assortiment de liqueur superfine et fine, Absynthe verte suisse; Kirschwasser de; Bière blanche; Vinaigre blanc; Houblon.

S'adresser à DELAMOURTIERE,
16 avril. rue Royale, No. 254.

MEUBLES A BON MARCHE.

LE soussigné offre de vendre le restant de son fonds de meubles à des prix fort bas. Il consistent en buffets, secrétaires, bureaux, commodes, sofas, tables, bois de lits, miroirs, chaises de tout genre.—Les personnes qui désireront acheter trouveront de leur intérêt de venir à son établissement, pouvant compter sur des articles excellents et à bas prix.

GEO. WITNEY,
25 mars Rue de la Douane, No. 21.

A VENDRE A L'AMIABLE.

UNE HABITATION de 8 arpens de face, située en la paroisse d'Iberville, rive droit du fleuve, borné dans sa partie supérieure par la bayou Gozein, et dans sa partie inférieure par Mr. Julien Carpenaux, ayant, avec la double concession, une superficie d'à peu près 900 arpents susceptibles d'être mis en culture. Il y a sur cette habitation, deux maisons logeables; deux magasins de 44 pieds sur 46, édifices sur dez en briques, entourés en planches, couverts en bardeaux et peinturés, et divisées en dix appartemens, dont l'un contient un moulin à gru patente : six cabanes à nègres, doubles, bâties sur soles avec cheminées en briques, entourées en planches, couverts en bardeaux et peinturées ; Une sucrerie se composant d'un moulin de 46 pieds sur 36 de large: avec machine à vapeur du premier ordre, à laquelle est adaptée un moulin à gru. La sucrerie, proprement dite, est de 72 pieds sur 36 de large; il s'y trouve un équipage neuf; elle est calfeutrée pour en contenir un autre; deux purgeries chacune de 50 pieds de long sur 36, le tout en briques.—Tous les édifices sus mentionnés à l'exception des deux maisons, ont été bâtis l'année dernière.

La récolte est de 120 arpents de cannes, et la plantation de maïs est suffisante pour les besoins de l'habitation.

2°. VINGT ESCLAVES de prix, qui seront vendus ensembles avec l'habitation, et dont suivent les noms et qualités :

Barney, âgé de 24 ans, bon sucreur de long, excellent pioche, pelle et hâche.

Washington, âgé de 20 ans, bon charretier, laboureur, excellente pioche, pelle et hâche.

Jérry, âgé de 19 ans, bon charretier, excellent pioche et hâche.

Nelson, de 24 ans, bon pioche, pelle et hâche, et un peu cuisinier.

Williams, de 25 ans, bonne pioche et bonne hâche.

Henry, de 25 ans, charetier, laboureur, bonne pioche, pelle et hâche.

Reuben, de 24 ans, sucreur de long, charretier, bonne pioche et bonne hâche.

Jarry, de 23 ans, laboureur, piocheur, biecheur, briquetier et entendu à la machine à vapeur.

Stephen, de 20 ans, charretier, laboureur, bonne pioche et bonne hâche.

Emanuel, de 19 ans, charretier, laboureur, bonne pioche et bonne hâche.

Guild, de 26 ans, briquetier, bonne pioche et hâche.

David, de 20 ans, bonne pioche, pelle et hâche.

Alexander, de 24 ans, do. do. do.

Hy Copper, de 27 ans, charretier, et do. do. do.

Williams, de 24 ans, do. do. do. do.

Samuel, de 27 ans, do. do. do. do.

Bozile, de 20 ans, charretier, laboureur, et do. do. do.

Davis, de 18 ans, piocheur, bucheron et bonne pelle.

Jerry, de 20 ans, do. do. do.

Daniel, de 24 ans, sucreur de long, piocheur, et bûcheron.

Pour les conditions et autres informations s'adresser sur les lieux, ou à MM. Thé. Segond et Elisé Ribieux, à la Nouvelle Orléans.

Si l'habitation et les esclaves ne sont pas vendus à l'amiable d'ici au 25 mai courant, ils seront vendus le dit 25 mai, offerts en vente publique, à la Bourse de Hewlett, et à l'heure de midi, par Messrs. Tricou & Canonge, encanteurs, aux conditions suivantes :

Un an de crédit, en billets payables au domicile de la Banque de la Louisiane en cette ville, endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente se passeront en l'étude de Gustave Legardeur, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 mai

'LYCEE DE NEW-YORK.
Sous la direction de
M. CHARLES COUDERT,
A GREENWICH.

Huitième avenue, près la rivière du Nord et à deux milles de la ville de New-York.

DANS cet établissement fondé en 1826, par Charles Coudert, se trouvent combinées les deux autres écoles françaises dont l'une était dirigée récemment par M. Peugnet, et l'autre par le Gén. Lallemand. Il est conduit sur les principes qui ont jusqu'ici été approuvés dans ces institutions.

Les langues anglaise, française et espagnole y seront enseignées comme partie de l'éducation générale, par des professeurs donnant les leçons dans leur langue natale, et les élèves s'exerceront constamment à les parler et les écrire.

Les langues grecque et latine seront enseignées par des professeurs compétents aux élèves qui désireront cette instruction.

Ces élèves y trouveront une grande facilité pour l'acquisition des langues modernes, en les comparant avec les anciennes si riches en littérature et si intimement liées avec les langues modernes qui en découlent.

Le cours d'étude à suivre dans le Lycée sera plus ou moins étendu selon le temps que l'élève aura l'intention d'y donner et les moyens dont il fera preuve. Le principal ne prétend ni n'espère que chaque élève sortira de l'institution avec une éducation parfaite et accomplie; mais il se flatte dans tous les cas de cultiver et d'améliorer leur intelligence et de poser une base sûre et solide à l'acquisition des connaissances plus étendues, il n'épargnera ni peines ni dépenses pour atteindre ce but.

Les principes de grammaire, de logique, de philosophie intellectuelle et morale, d'histoire, de mathématiques, d'astronomie, de botanique, de géologie, minéralogie, chimie, économie politique, tenue de livres et opérations commerciales en général formeront une partie du cours élémentaire, mais ceux qui désireront approfondir une branche particulière auront toute facilité de le faire; en dernier lieu l'attention des élèves sera dirigée plus particulièrement vers la littérature des nations dont ils étudieront la langue, et le principal espère pouvoir avec le temps former une classe capable de suivre avec plaisir et profit un cours de littérature ou belles lettres.

Le raisonnement sera le principe de la discipline et du mode d'enseignement de cette institution et il n'y sera infligé aucun châtiment corporel.

CONDITIONS.

Le logement, la nourriture, le blanchissage, la lecture, l'écriture, les langues anglaise, française et espagnole, un cours complet de mathématiques et de dessin linéaire, la géographie, l'histoire, la grammaire générale, l'histoire naturelle, la physique, la chimie, la minéralogie, la physiologie et la tenue des livres.

Pour le cours ci-dessus le prix sera par an, payable par trimestre et d'avance $300

Grec et latin	par quartier	10
Grec ou latin seul	"	7 50
Usage du lit	"	1 50
Papier, plumes etc.	"	1 50
Musique	"	23
Dessin	"	12
La danse, L'escrime, Equitation, du 1er. mai au 1er. octobre.	chacun (non payable d'avance)	12 / 12 / 40

Les personnes qui désireront y inclure toutes les autres dépenses et avoir droit, pour une somme déterminée, à toutes les branches d'éducation enseignées dans l'établissement, l'usage des livres et instruments necessaires, y inclus le raccommodage des souliers et les brosses, peignes &c. feront un arrangement particulier.

Pour plus amples renseignemens s'adresser ici à M. *Jacques Toutant,* près la presse à coton d'en bas.

19 avril—1m.

AU BAZAR DE PARFUMS,
RUE ROYALE, NO. 239.

LA saison actuelle étant la plus propice pour l'emploi de certains Cosmétiques de toilette que l'on trouve dans le magasin ci-dessus, le soussigné se permet quelques observations sur l'usage à faire des articles suivans :

A l'approche des chaleurs la chevelure des dames, fatiguée par le tiraillement qu'elle a éprouvée par les coiffures de l'hiver, nécessite un soin particulier.

Le savon liquide au jaune d'œufs est très nécessaire pour nettoyer la tête et disposer les cheveux à recevoir les corps gras, tels que pommade, huile, crème &c, qui tous ont plus ou moins la propriété de les faire croître, en prévenir la chute, les rendre souples et les lisser.

On se trouvera fort bien de l'usage de l'huile florale de Satsy, de de macassar de Rowland, de d'ours clarifiée, inodore ou parfumée, de la pommade à la moëlle de bœuf, de à la graisse d'ours, de de macassar, de des Francs, phyotrix de Gueland, batons de pommade cosmétique, &c.

Pour le teint on fera usage de la *Cold Cream* ou crème de limaçons ; crème de Perse, qualité supérieure; de de concombres; poudre très fraiche; fécule, ou poudre de patates; *crème de rose ; blanc de perle* ; rouge surfin, en pots, en feuilles ou en vinaigre ; lait de rose, &c.

Savons de toilette à toutes les odeurs, en tablettes, en boules, en poudre, en essence et en crème ; pâte d'amandes liquide ou en poudre, pour blanchir la peau ; la célèbre crème de savon d'amandes amères, de Demarson, toujours fraiche et très odorante, si réputée pour adoucir la peau.

Pour la bouche : Eau balsamique et poudre de Demarson, poudre de Ceilan, corail et opiat très frais.

Essences très fines et à toutes les odeurs, pour le mouchoir, entr'autres, celle si renommée appelée Capriee de Valérie; *eau-de-vie de Lavande double et ambrée* , eau des Alpes; de de Cologne de toutes qualités, jusqu'au double extrait de Demarson, et le No. 24 de Marie Farina; eau de fleurs d'oranger de de rose, &c.

N. B.—Tout le monde connait les qualités précieuses qu'acquièrent les cheveux en vieillissant, les personnes qui désireraient se procurer de très vieilles eaux Régénératrices, de d'Epiban, de des Carmes, de des Alpes, de des Montagnes Françaises, de Cologne, &c. en trouveront que l'on peut leur garantir avoir 15 ans de flacon.

Très bonne vanille, à la livre ou à l'once, pour faire les glaces; fabrique de moutarde créole et autres; vinaigre de l'Estragon, &c. [4 mai] L. EVEN.

A VENDRE au bassin, par les soussignés, briques à feu de Pensacole, de 14po. qualité, bois de charpente, quilles, brai et goudron.

28 mars GUESNARD & ALPUENTE.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Lafaranderie et co. es. Baker Frett.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi, 18 mai, à 5 heures, au Principal, 2 tables d'acajou, saisis dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, marshal.
6 mai

J. Bofil contre *Moses Lazarus.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable G. Préval, juge associé de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente, jeudi 23 mai, à cinq heures, au bureau du Marshall, rue St. Anne, une quantité d'ustensiles de cuisine et fayence, un vieux bois de lit et autres articles saisis dans la demande ci-dessus. L. DAUNOY, Marshall.
4 mai

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge associé de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, mercredi 22 mai, à 5 heures, au Principal, une paire de tables d'acajou et 12 chaises saisis à la demande de Ang. Douce.

L. DAUNOY, Marshall.
4 mai

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Ch. G[illegible] président de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi, 25 mai, à 5 heures, au café Hewlett, l'escl[illegible] saisis dans la demande ci-dessus.

L. DAUNOY, marshal.
7 mai

C. Chase contre *A. [illegible] la goelette Hope et les pa-[illegible]*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 4 juin, à midi, au café de Hewlett, la goelette Hope, ses agrès et apparaux et mobiliers, saisis dans la demande ci-dessus.

L. DAUNOY, marshal.
3 mai

P. Arnaud contre *Mlle. Mena.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le dit, 16 mai, à 5 heures, au bureau du marshal, rue Ste. Anne, un sofa, deux tables, un lit de lit d'acajou, de la porcelaine, verrerie et autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, marshal.
1er mai

Louis Cornil [illegible] *Th. Tilly.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. Ch. G[illegible] président de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi, 24 mai prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, une négresse nommée Milly, saisie dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, marshal.
24 avril

E. [illegible] V. Dudouart.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un TERRAIN, rue Dauphine entre Bourbon et Dauphine, mesurant 18 pieds de profondeur sur 39 pieds de face, saisi dans la demande ci-dessus.

L. DAUNOY, marshal

[illegible] la bateau à vapeur Woodsy, Capitaine et [illegible] Frères contre la même, A. S. M. De-[illegible]

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. [illegible] Grivot, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente, Mardi, [illegible] au café de Hewlett, le bateau à vapeur [illegible], ses agrès, apparaux et ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, marshal.

[illegible] tuteur de Thos. Kernan es. James Hon-[illegible]diey.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. [illegible] Smith, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente, mercredi, 24 avril, à 5 heures, au Principal, rue Bourbon, No. 366 un bois de lit, une table, un buffet et 6 chaises de paille, saisis dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, marshal.
12 avril

Wm. Shanks es. R. G. Mathews.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 27 mai, à 5 heures, rue de Gravier, No. 19, un magasin, une bibliothèque, des matelas, des livres de loi, une table, &c., saisis dans la demande ci-dessus.

L. DAUNOY, marshal.
9 mai

N. M. Reiker es. J. H. McKithen & Edw. D. Davis.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi, 25 mai, à 5 heures, sur les lieux, rue de la Douane, entre Chartres et Royale, différents articles d'épicerie, un comptoir, et des tablettes, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, marshal.
9 mai

AUX NEGOCIANTS.

UNE personne qui écrit et parle les langues française et espagnole couramment, désire trouver une place de commis dans une maison de commerce de cette ville, s'adresser pour plus de détails à S. EVERITT,
11 mai rue St. Louis, No. 10.

DEPOT DE VOITURES.
Rue de la Douane, Nos. 12 & 14.

RECU par les navires John Linton et Cincinnati, 3 jolies voitures légères, 2 barrouches, à un cheval, gigs &c. Aussi en magasin, voitures, gigs, barrouches, 2 chariots, 2 jolis tilburies, phaeton, sulkies, &c., en vente à bon marché au comptant, ou en bons billets de ville.

M. WALTON.
11 mai

TRAITES sur France, à vendre par

J. MAGER.
24 av

AUX CAPITALISTES.

UNE personne engagée dans les affaires désire s'associer avec quelqu'un qui soit parfaitement dans ce pays, qui puisse avancer de 4 à 10,000 pias-tres et donner tout son temps à l'établissement. C'est une belle occasion qui se présente rarement : pour plus de détails s'adresser à STEPHEN EVERITT,
mai rue St. Louis, No. 10.

COLS DE "TENANTS"—Récemment reçus par le navire Chester, un assortiment de cols, de la dernière mode.

W. C. NORRIS,
3 mai rue de Chartres, No. 38.

75 BALLES Toile écrue à draps, du pays, bonne qualité, en débarquement du brick Avis, de Boston, à vendre par

LINCOLN & GREEN.
8 mai

Pennules et Articles de bouillerie.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Archer de Philadelphie, et le navire St. Louis de New-York, Plusieurs belles Pendules, des parures de perles, des boucles d'oreilles de Turquoise et de Corail, des bagues &c. &c.

LOUIS MUH,
Rue de Chartres No. 113

Aussi, en magasin environ 80 mille cigarres de Campêche de bonne qualité. 4 mai

AU PUBLIC.

LE soussigné ayant été régulièrement nommé agent pour la vente des fameuses machines à laver de Queens, a l'honneur d'informer le public et particulièrement les capitaines de bateaux à vapeur, de navires, le personnes tenant pensions &c. &c. qu'il recevra des ordre pour une ou plusieurs de ces machines, à son bureau, rue de Maine, No. 23.

Les avantages de cette machine sont tels qu'il suffit de la voir en opération pour avoir le désir de les acheter—On peut voir la machine en opération rue de Chartres, No. 12.

On peut obtenir le droit d'en vendre dans différentes paroisses en s'adressant chez Everitt, rue du Maine, No. 23.

25 avril

W. FADEUILHE, *Tapissier,* rue de Chartres, No. 137, et rue de la Douane, No. 13, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient de recevoir directement de Paris, un très-joli assortiment de Papier peint et Bordures ; en outre, on trouvera dans les deux magasins, des Ornements dorés, Franges et Galons en soie, Matelats de toutes grandeurs, Chaises en grande variété, Plumes vives de première qualité, Etoffes de crin, Velours, Dutreck, 50 douz. Cartons pour chapeaux de dames, et en général tout autre objet que l'on tient dans un pareil établissement. 24 avril

CATOLICON VEGETAL DE W. W. POTTER

SANS pareil pour la guérison des maladies scrofuleuses, des douleurs et enflures des os, rhumatismes, syphiliques; la faiblesse résultante de l'intempérance et de la dissipation, les ulcères invétérés, les taches sur la peau et le visage, les boutons et toutes maladies cutannées. Les demandes considérables qu'on nous a faites de cette médecine sans pareille, depuis 3 ans, et qui augmentent chaque jour, sont une preuve suffisante de sa supériorité pour la guérison des maladies ci-dessus. On vient d'en recevoir un nouvel envoie qui est en vente chez les agents.

DUCONGE & PEYCHAUD,
18 fév rue de Chartres, No. 89.

100 SACS DE SEL, dont moitié demi-gros, l'autre moitié fin; aussi, 148 tonneaux gros sel en grenier, en débarquement de la barque Tasso, de Liverpool, à vendre par

LINCOLN & GREEN.
8 mai

BEURRE DE GOSHEN.—25 barils de Beurre de Goshen de 14ps. qualité, en déchargement et à vendre par

THOMSON & GRANT,
8 avril rue de la Levée, No. 41.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Marguerite Charlot f. c. l. et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait point approuvé et homologué. Par ordre de la cour.

13 mai W. F. C. DUPLESSIS, *régister.*

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu William Coxcaden, et à toutes personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par les exécuteurs testamentaires du défunt, ne serait point approuvé et homologué.

Par ordre de la cour,
13 mai W. F. C. DUPLESSIS, *régister.*

COUR DES PREUVES—Attendu que Patrick Rider a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de James Whitworth décédé intestat; avis est par le présent donné à ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les maisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour,

8 mai W. F. C. DUPLESSIS, *rég.*

COUR DES PREUVES.—Attendu que Wm. H. Lloyd a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu James Whitworth, décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour.

8 mai W. F. C. DUPLESSIS, *régister.*

COUR DES PREUVES.—Attendu que Antoine Villars, h. de c. l., a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de Julien Tocay, h. c. l. décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
7 mai W. F. C. DUPLESSIS, *rég.*

COURS DES PREUVES.—Attendu qu'Albert Lyon a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu J. P. Morse, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,
7 mai W. F. C. DUPLESSIS, *rég.*

A VENDRE.—Une belle propriété appartenant à M. P. Blanchard, située rue des Remparts, entre St. Anne et Dumaine, ayant 61 pieds de face sur 120 de profondeur, mesure française. La maison bâtie en briques, a 4 grands appartemens, deux grands cabinets, galerie vitrée en bas, deux grands appartemens et plusieurs cabinets plafonnés à l'étage supérieur. Il y a dans la cour une bâtisse à trois étages, se composant d'une cuisine, d'une cave, d'une chambre à repasser, 6 chambres à domestiques, latrines en briques, cour carrelée et puits en briques ; sur le reste du terrain, il y a remises et écuries bâties en bois.

Le Terrain est sujet à une rente annuelle de $97, 12 cts. à la corporation.

Si d'ici au 20 mai courant, la propriété n'est pas vendue, elle sera ledit jour offerte en vente publique par Tricou et Canonge.

Conditions : $3000 comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente se passera chez F. de Armas, not. pub. aux frais des acquéreurs.

N. B. Les personnes qui désireront visiter la maison, n'auront qu'à s'adresser chez M. A. Duhart, encoignure des rues Remparts et Orléans. 10 mai.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.—Les soussignés, agents de la scie-à-vapeur à Pearlington, se chargeront de toutes les commandes qu'on leur fera pour des planches de cypre, qu'ils délivreront, soit sur le bassin ou sur le chemin à coulisses, avec promptitude et à aussi bon compte qu'un pourrait les obtenir en ville ou dans les environs.

TOURNE & BECKWITH,
7 mai Nouvelle Levee, No 15

A VENDRE pour cause de départ.—2 caisses ginghams; 1 caisse coutil gris; 1 caisse serrures damassées; 1 caisse fleurs artificielles; 1 caisse soie à coudre; 1 caisse chemises et mouchoirs de batiste; 1 caisse chemises de toile ; 1 caisse shalls et fichus hernanis, 1 caisse serrures; 2 boucauts fil à voile; trois à l'eau-de-vie; Champagne. s'adresser chez MM. Th. Nicolet et Co. ou au magasin, rue Toulouse, No. 51. 7 mai.

AVIS.—Les tirages de la loterie des **ECOLES GRATUITES,** étant clos pour la saison, les directeurs donnent avis aux personnes qui ont des billets gagnants ou réclamations sur eux, qu'elles seront payées à présentation à leur bureau rue de la Commune, No. 71, où les billets de ceux qui doivent à l'établissement seront tenus prêts pendant cette semaine pour en recevoir le montant

LAWTON & MEAD.
8 mai

AVIS.—La société qui existait entre feu Bernard Duchamp et le soussigné (sous la raison de Kennedy & Duchamp) est dissoute. Toutes personnes qui pourraient devoir à la dite société, sont priées de solder leurs comptes dans le plus bref délai, entre les mains de M. Gaston Bertus, qui est dûment autorisé à percevoir tout ce qui pourrait être dû. Et toutes personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la dite maison de commerce, sont invitées à présenter leurs comptes, pour être soldés.

6 mai DUNCAN KENNEDY.

LES soussignés ont ce jour formé une société, sous la raison de *Kennedy Durel & Co.*

DUCAN KENNEDY,
M. VALCOUR DUREL,
6 mai GASTON BERTUS.

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS
ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

Les soussignés agens de
WILLIAM PRINCE ET FILS,
PROPRIETAIRES DU

Jardin botanique Linnéen

à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à

DUCONGE & PEYCHAUD,
agents, rue de Chartres, No. 89.

N.B. On délivrera gratis des Catalogues périodiques.

28 nov.—6m

NOUVEAUX ARTICLES D'ETE.

Au magasin de Chs. Monrose, rue de Chartres, No. 86, guingams nouveaux, mousselines assorties, habillements d'été, pour enfants, en nankin, coutil et guingam, souliers d'été pour dames en satiste écrue, en nankin, coutil Russie, capottes de guingams pour enfants et pour dames, chapeaux de paille, ombrelles de goût, &c. 19 av.

CALLIGRAPHIE.

M. DOLBEAR a l'honneur de prévenir les citoyens de la N. Orléans, que son frère vient d'arriver de leur établissement du Nord ; ils sont prêts à donner des leçons dans les différentes branches d'écriture, pratique et d'ornement, à leur local rue du Canal, No. 48, au dessus de la librairie de Mlle. Carroll ; les dames et messieurs sont respectueusement priés d'y venir et d'examiner les nombreux spécimens des progrès rapides de personnes de 8 à 50 ans et au dessus.

Il y a un appartement séparé pour les dames. On donne aussi des leçons particulières ; les diplômes, registres de familles, cartes, titres &c., y sont exécutés avec élégance. L'établissement est ouvert de 8 heures du matin, à 10 1-2 heures du soir.

CERTIFICATS.

De son excellence le gouverneur Roman.

J'ai examiné avec attention le système d'écriture pratiqué par M. Dolbear, et c'est avec plaisir que je certifie sa supériorité sur tous ceux que je connais. M. Dolbear ayant donné des leçons particulières dans ma famille, je crois de toute justice d'ajouter que je le crois aussi digne du patronage du public sous le rapport de la droiture et de la douceur de son caractère, que sous celui des *rapides progrès* de ses élèves.

Nlle-Orléans, 2 juillet 1832. A. B. ROMAN.

Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture dans cette ville, d'après le *système de Carstair*, nous avons examiné avec soin des spécimens de l'écriture de ses élèves, de l'âge de 8 à 50 ans, écrits pendant un cours complet; et après cet examen, c'est avec plaisir que nous pouvons attester